

Genève

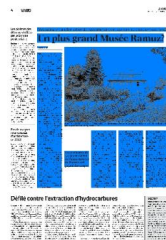
Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine

Page: 4
Surface: 72'317 mm²

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003

Référence: 66621479
Coupage Page: 1/2



Opposés à la transformation de l'appartement de l'écrivain, ils cherchent des fonds

Un plus grand Musée Ramuz?

JÉRÔME CACHIN



Le Comité de sauvegarde de La Muette à Pully (photo) s'attelle désormais à rechercher des fonds pour que la mémoire de Ramuz dispose d'un plus grand espace dans la maison vigneronne. KEYSTONE

Pully ► Le projet de Musée Ramuz fera sans doute couler encore beaucoup d'encre. La transformation de sa dernière demeure a reçu le feu vert des autorités communales en juin. La famille propriétaire, héritière de Charles-Ferdinand Ramuz, transformerait l'intérieur de la bâtisse en cinq appartements, tandis que la commune injecterait 1,18 million de francs pour y

créer un espace muséal d'une centaine de mètres carrés, ouvert au public. Le Gouvernement vaudois propose désormais ses «bons offices».

Cependant, le Comité de sauvegarde de La Muette (le nom de la bâtisse) s'attelle désormais à rechercher des fonds pour que la mémoire de Ramuz dispose d'un plus grand espace. Le projet, tel qu'il est lancé, inclut

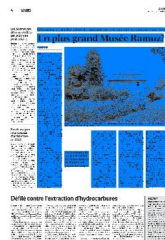
dans sa surface d'exposition le seul bureau de l'écrivain, mais pas son appartement entier, où il vécut de 1930 jusqu'à sa mort survenue en 1947.

«Nous prévoyons la création d'une fondation pour relancer le projet, explique Gérard Dyens, membre du comité. L'ancien conseiller aux Etats Luc Recordon a rejoint notre comité et des premiers contacts ont été pris

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine



Page: 4
Surface: 72'317 mm²

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003

Référence: 66621479
Coupure Page: 2/2

pour un appel de fonds. L'objectif est que l'espace muséal tel qu'il est prévu aujourd'hui soit étendu à l'appartement de Ramuz, seule manière de le rendre authentique et vivant. L'appartement dégage une atmosphère saisissante. Il est un lieu de mémoire unique.»

Des oppositions

Fin juin, le parlement communal de Pully a accepté l'investissement avec près de deux tiers des voix. Ce n'était pourtant pas le point final de la bataille qui s'est engagée dans cette affaire. La mise à l'enquête des travaux a suscité au moins deux oppositions qui promettent au dossier de faire un long détour par la case des tribunaux. La première opposition vient d'un particulier associé au Comité de sauvegarde de La Muette. La deuxième est signée par la section vaudoise de Patrimoine suisse.

Les partisans de la conservation de l'appartement de Ramuz ont donc pour l'instant

Les partisans de la conservation de l'appartement de Ramuz ont gagné du temps

gagné du temps. Assez, espèrent-ils, pour faire gagner de l'argent à la fondation qu'ils

sont sur le point de lancer avec l'aide de l'ancien sénateur vert. Conserver l'appartement entier de l'écrivain limitera nécessairement la marge de manœuvre de la famille propriétaire, explique Gérard Dyens: «Cela implique que les héritiers créent moins d'appartements que prévu. Nous tenterons de les convaincre de l'enjeu de ce projet. Mais un financement de notre part est absolument nécessaire, sinon notre démarche ne serait pas crédible à leur égard.»

Au printemps dernier, le Comité de sauvegarde de La Muette a réuni 1800 signatures pour sa pétition demandant une intervention contraignante de l'Etat à l'égard des propriétaires dans la conservation. Cette semaine, le gouvernement lui a officiellement répondu qu'il ne souhaitait ni ne pouvait s'engager. Entre-temps, une des signataires de la pétition, Cesla Amarrelle, est devenue ministre de la Culture, en remplacement d'Anne-Catherine Lyon. La nouvelle conseillère d'Etat ne fait aujourd'hui «aucun commentaire» sur cette affaire. Sur le papier, la réponse officielle du Conseil d'Etat est d'ailleurs conforme à la position du gouvernement de la précédente législature, avant le départ d'Anne-Catherine Lyon, qui s'était montrée peu ouverte. Cepen-

dant, les partisans fondent des espoirs sur celle qui lui a succédé. «Avec l'Etat, le dialogue est à nouveau possible», se réjouit Gérard Dyens.

Une alternative durable

Dans sa réponse écrite, le gouvernement «laisse le soin» au comité «de proposer une alternative concrète, durable et financée aux propriétaires» et propose ses «bons offices». Une première rencontre entre les représentants du Service des affaires culturelles et ceux du comité de sauvegarde s'est déroulée jeudi. «Nous maintenons les contacts. Le Service est présent pour favoriser le dialogue entre les parties», dit Nicole Minder.

Jusqu'à présent l'Etat n'est pas resté inactif. Le Service des affaires culturelles a mandaté une campagne photographique et trois recensements distincts, pour le mobilier, les œuvres d'art et les livres. «Ce travail servira de base scientifique pour le futur musée», précise la cheffe du service, Nicole Minder.

Sur le plan littéraire, l'Etat avait aussi subventionné le «chantier Ramuz» mené par des spécialistes de son œuvre. Celui-ci avait débouché sur la publication des romans dans la Pléiade et de l'œuvre complète aux Editions Slatkine. ■